

Monsieur Jean-Marc AYRAULT  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 PARIS

*Réf : 1209-17 JDC/POS*

*Objet : Réflexion sur le devenir de la coopération intercommunale métropolitaine dans les Bouches-du-Rhône*

Aix-en-Provence, le 17 septembre 2012

Monsieur le Premier Ministre,

Le 6 septembre dernier, sous votre autorité, un comité interministériel s'est réuni pour adopter un plan volontariste visant au redressement de Marseille, ainsi qu'à la redynamisation de son aire métropolitaine. J'ai eu l'occasion de saluer cette initiative, tant la dérive structurelle de notre capitale de région ne peut être enrayerée que par une impulsion nationale de grande ampleur. Aussi, à votre invitation, je souhaite réagir sur le fond aux propositions qui s'en sont dégagées.

Tout d'abord, il m'apparaît important de souligner la nécessité de sortir par le haut des diverses caricatures imposées dans le débat public par certains acteurs locaux en mal de légitimation. Une partie d'entre eux, rangés sous la bannière du « Tous sauf Marseille », désire que rien ne bouge. Cette position constitue une impasse pour le devenir du territoire métropolitain, car elle obère toute possibilité de poser les conditions de son redressement et d'enrayer son déclin. Un autre groupe privilégie en revanche une vision hégémonique de la cité phocéenne, en l'opposant au reste du territoire dont le caractère multipolaire est nié au profit de la prédominance d'un centre tendant à la monopolisation des ressources, et donc à l'asphyxie du reste du département.

Ces deux visions, qui se rejoignent dans la systématisation d'une approche manichéenne du devenir de l'aire métropolitaine, sont préjudiciables pour l'intérêt local. Elles sont facteurs de division, de tensions, et, en fin de compte, d'un immobilisme dont nos concitoyens des Bouches-du-Rhône pâtissent depuis tant d'années. C'est la raison pour laquelle j'ai toujours indiqué que je voterai contre la mise en œuvre de la métropole telle que prévue par la loi de 2010, aux compétences trop larges et aux modes de gouvernance totalement opaques. A ce propos, il me semble désormais nécessaire d'abroger ce texte qui n'a rien su créer d'autre que le conflit et la division entre les territoires.

Par conséquent, il devient indispensable de dépasser ces postures pour définir un projet qui inscrira notre aire métropolitaine dans une dynamique économique, sociétale et culturelle,